Landscaping – PPE Picture This – French

Le travailleur sur l’image pose du gazon sans utiliser l’équipement de protection personnelle (EPP) approprié. Il porte des sandales ouvertes, qui n’offrent aucune protection contre les objets lourds ou tranchants tels que les outils, les rouleaux de gazon ou les débris tranchants cachés dans l’herbe. Ses mains ne sont pas non plus protégées : sans gants, il risque de se couper, d’avoir des ampoules et d’être exposé à des bactéries ou à des produits chimiques présents dans le sol. En outre, il n’utilise pas de protection pour les genoux, malgré une position agenouillée prolongée.

Pour les travaux d’aménagement paysager, un EPP approprié est essentiel pour éviter les blessures. Les travailleurs doivent porter des bottes de travail à embout d’acier ou à bout fermé avec des semelles antidérapantes, des gants durables pour protéger leurs mains et des genouillères lorsqu’ils s’agenouillent pendant de longues périodes. En fonction de la tâche, des lunettes de sécurité, des protections auditives et des vêtements à haute visibilité peuvent également être nécessaires sur le site.